

*Le budget—M. Gray*

Ces éléments du programme énergétique et bien d'autres offrent des perspectives industrielles très intéressantes dont tous les Canadiens se réjouissent.

Sur un plan plus global, le programme énergétique national amènera le gouvernement fédéral à effectuer des dépenses intégrales directes de plus de 8 milliards de dollars pour des programmes nouveaux ou élargis au cours des trois années à venir, sans compter les sommes affectées aux programmes énergétiques déjà en place. En termes de dépenses fiscales, il faudra y consacrer des millions et des millions de dollars. Compte tenu de ce que j'ai dit au sujet des répercussions de ces éléments du programme énergétique sur le développement industriel, on aura compris qu'une bonne part de ces répercussions contribueront à renforcer et à élargir l'infrastructure industrielle dans l'ensemble du pays. Les mesures politiques que le gouvernement a déjà annoncées, les initiatives relatives à la stratégie industrielle, qui sont en cours d'élaboration de même que les nouvelles dépenses en matière d'énergie verront à ce que les Canadiens de toutes les régions puissent profiter des avantages du boom énergétique.

J'ai parlé en détails des répercussions que le nouveau programme énergétique national allait avoir sur l'expansion industrielle, notamment parce que je voulais dissiper les malentendus qui ont pu naître au sujet de ce que le gouvernement était décidé à faire, conformément au budget, dans le domaine de l'expansion industrielle. Il est bien clair d'après l'optique générale adoptée dans le budget qui mobilise toutes les nouvelles ressources importantes pour développer l'industrie, que le gouvernement est décidé à faire quelque chose et, ce aussi rapidement que possible. Je viens de parler à l'instant des sommes considérables du programme énergétique qui vont servir à développer et à aider l'industrie; par ailleurs, le budget comporte d'autres postes de dépenses destinés à aider le secteur industriel à relever le défi de la concurrence internationale et visant à assurer la croissance harmonieuse du point de vue régional de notre économie.

L'enveloppe du développement économique a été augmentée de 22 p. 100 ce qui signifie qu'au cours des trois prochaines années, ce secteur disposera de 6 milliards et demi de dollars de plus qui serviront à améliorer les programmes existants et à en lancer de nouveaux dans les domaines de l'expansion industrielle, de la recherche et du développement et de l'expansion des exportations. Toutes ces initiatives ne profiteront pas uniquement aux secteurs de la fabrication et de la transformation, mais aussi au secteur primaire qui est si important dans l'économie du Canada. Dans le cadre de l'enveloppe du développement économique, on a créé un fonds de développement de l'Ouest par lequel on prévoit investir dans cette partie du pays quelque 2 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. On accordera une attention particulière dans la gestion de ce programme au développement des infrastructures, notamment les moyens de manutention et de transport du grain, ce qui est essentiel à l'amélioration des possibilités de développement économique dans l'Ouest du Canada. En outre, on accordera la priorité à la mise sur pied de politiques commerciales et de diversification de l'industrie en fonction desquelles sera déterminée l'importance des investissements faits dans l'Ouest à des fins de développement. Étant donné la façon dont l'industrie est actuellement répartie entre les provinces canadiennes, il est évident que ces investissements

entraîneront une vague substantielle de bénéfices pour les industries des provinces du centre et de l'est du Canada.

En sus des 8 milliards de dollars de nouvelles dépenses prévus pour le programme énergétique, et des 6.5 milliards qui représentent les nouveaux capitaux disponibles pour encourager l'expansion de l'activité industrielle, et la restructuration de l'industrie en vue d'en améliorer la productivité, un autre fonds spécial de 350 millions de dollars a été créé pour aider l'industrie, les travailleurs et les collectivités les plus durement touchés par les bouleversements industriels. A cela, pour arrondir le programme de dépenses directes, le budget ajoute un nouveau crédit d'impôt à l'investissement, crédit inauguré il y a cinq ans, qui encourage fortement les nouveaux investissements dans le secteur manufacturier dans les régions spécialement désignées du pays que caractérisent un chômage élevé et de faibles revenus.

Dans l'ensemble, j'estime que cette liste d'affectations nouvelles et accrues de capitaux au développement industriel, à sa réadaptation et à son expansion partout au pays, est assez impressionnante pour avoir poussé l'éditorialiste économique du *Toronto Star*, Dave Crane, à conclure, dans un article récemment paru, que les quelques prochaines années promettent d'offrir aux entrepreneurs canadiens de nouvelles possibilités très intéressantes.

Au cours des semaines et des mois qui vont venir, mes collègues et moi annoncerons avec force détails de quelle façon les crédits déjà considérables accordés par le gouvernement et annoncés dans le budget seront majorés pour fortifier et élargir la base industrielle du Canada et créer des emplois dans tout le pays. En annonçant ces mesures, le gouvernement honorera la promesse faite par le premier ministre durant la campagne électorale lorsqu'il s'était engagé auprès du peuple canadien à revitaliser notre industrie pour que le secteur industriel soit mieux en mesure de créer de nouveaux emplois et d'affronter la concurrence étrangère.

C'est un budget qui pose les jalons qui nous permettront de respecter nos engagements en matière de politique industrielle. C'est également un budget grâce auquel nous serons en mesure de tenir nos promesses dans le domaine énergétique, dans celui des dépenses gouvernementales et dans celui de la réduction graduelle du déficit. Il nous permettra aussi de venir en aide aux plus nécessiteux. C'est un budget qui rendra possible une croissance accrue et une revitalisation de notre économie. Pour toutes ces raisons, je prie la Chambre d'approuver ce budget. En le faisant, elle servira les intérêts de tous les Canadiens et de tout le Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur adjoint:** Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) désire-t-il prendre la parole pour invoquer le Règlement?

**M. Deans:** Puisque le ministre n'a pas complètement épuisé son temps de parole, accepterait-il que je lui pose une question?

**M. Gray:** Je n'y vois aucune objection, monsieur l'Orateur.

• (2110)

**M. Deans:** Sans vouloir l'offenser, je voudrais demander au ministre si dans la préparation de son budget il a considéré deux choses. D'abord, quelle proportion des 44 millions destinés à aider les travailleurs durant l'année en cours, sera